



Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant sur les informations choisies présentées dans le rapport de développement durable 2020 d'Air Canada et les tableaux de l'Index du contenu de la GRI

Au conseil d'administration et à la direction d'Air Canada

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée à l'égard des principaux indicateurs de rendement ci-après (les « principaux indicateurs de rendement » ou l'« objet considéré ») présentés dans le rapport de développement durable 2020 d'Air Canada et les tableaux de l'Index du contenu de la GRI pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Objet considéré sélectionné

Périmètre	Indicateur de rendement	Unité	Valeur 2020	Référence à l'Index du contenu de la GRI ¹⁾
Air Canada et Air Canada Rouge (pilotes)	Total de blessures	Nombre	2 804	Tableau 403-9
	Total des blessures entraînant un arrêt de travail	Nombre	561	Tableau 403-9
	Total des journées de travail perdues à la suite de blessures	Nombre	52 285	Tableau 403-9
Air Canada Rouge (à l'exclusion des pilotes)	Total de blessures	Nombre	48	Tableau 403-9
	Total des blessures entraînant un arrêt de travail	Nombre	28	Tableau 403-9
	Total des journées de travail perdues à la suite de blessures	Nombre	4 453	Tableau 403-9
Air Canada, Vacances Air Canada, Aéroplan Inc. et Air Canada Rouge	Total de la consommation énergétique	Gigajoule	73 618 726	Tableau 302-1
	Émissions directes de GES (portée 1)	t. éq. CO ₂	5 034 113	Tableau 305-1
	Émissions indirectes de GES (portée 2)	t. éq. CO ₂	10 139	Tableau 305-2
Vols d'Air Canada, d'Air Canada Rouge et d'Air Canada Express	Plaintes déposées en 2020 par des parties prenantes externes à l'encontre de l'organisation et jugées recevables par cette dernière	Nombre	3	Tableau 418-1

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

PricewaterhouseCoopers Place, 250 Howe Street, Suite 1400, Vancouver (Colombie-Britannique) Canada V6C 3S7
Tél. : +1 604 806 7000, Téléc. : +1 604 806 7806, www.pwc.com/ca

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



- 1) Air Canada a présenté le mode de préparation de chaque indicateur de rendement dans le corps de son rapport de développement durable et dans les tableaux de l'Index du contenu de la GRI. Les références aux tableaux indiquent au lecteur où se trouvent les définitions correspondantes.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation de l'objet considéré conformément aux critères suivants :

- Les définitions des principaux indicateurs de rendement des normes de la Global Reporting Initiative (GRI);
- La méthode décrite dans le protocole de GES intitulé *GHG Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard Revised Edition*;
- Les critères de la direction élaborés à l'interne dont il est question dans le tableau ci-haut relatif aux principaux indicateurs de rendement.

La direction est également responsable du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de l'objet considéré sélectionné exempt d'anomalies significatives.

Incertitude inhérente

Les données non financières sont soumises à un plus grand nombre de limitations inhérentes que les données financières en raison de leur nature et des méthodes utilisées pour les déterminer, les calculer, les sonder ou les estimer. Les interprétations qualitatives de la pertinence, du caractère significatif et de l'exactitude des données reposent sur des hypothèses et des jugements personnels.

La quantification des émissions de gaz à effet de serre comporte une incertitude inhérente en raison des connaissances scientifiques incomplètes utilisées pour déterminer les facteurs d'émissions et les valeurs nécessaires pour combiner les émissions de divers gaz.

Notre responsabilité

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion fournissant une assurance limitée sur l'objet considéré sélectionné, sur la base des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons réalisé notre mission d'assurance limitée conformément à la Norme internationale de missions d'assurance 3000 (révisée) *Missions d'assurance autres que les audits ou examens limités d'informations financières historiques* (l'« ISAE 3000 révisée ») et la Norme internationale de missions d'assurance 3410 *Missions d'assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre* (l'« ISAE 3410 ») publiées par l'International Auditing and Assurance Standards Board. Ces normes requièrent que nous exprimions une conclusion indiquant si nous avons relevé quoi que ce soit qui nous porte à croire que l'objet considéré sélectionné ne donne pas une image fidèle dans tous ses aspects significatifs.

Une mission d'assurance limitée réalisée conformément à l'ISAE 3000 révisée et à l'ISAE 3410 implique la mise en œuvre de procédures (qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques) et l'évaluation des éléments probants obtenus. Le choix des procédures repose sur notre jugement professionnel et tient compte de notre détermination des secteurs où il est susceptible d'y avoir des risques d'anomalies significatives dans la préparation de l'objet considéré sélectionné conformément aux critères.



Dans le cadre de nos procédures d'assurance limitée, nous avons notamment :

- au moyen de demandes d'information, acquis une compréhension de l'environnement de contrôle d'Air Canada et des systèmes d'information pertinents pour la quantification et la déclaration des principaux indicateurs de rendement et des émissions, mais n'avons pas évalué la conception d'activités de contrôle particulières, ni obtenu d'éléments probants quant à leur mise en œuvre ou testé l'efficacité de leur fonctionnement;
- effectué des examens analytiques et une analyse des données présentées pour certains principaux indicateurs de rendement;
- évalué si les méthodes utilisées par Air Canada pour établir des estimations sont appropriées et si elles ont été appliquées de façon uniforme. Cependant, nous n'avons pas testé les données sur lesquelles les estimations sont fondées ni établi nos propres estimations par rapport auxquelles évaluer les estimations d'Air Canada;
- corroboré un échantillon limité d'éléments par les documents sous-jacents relativement à certains indicateurs de rendement;
- examiné les informations fournies sur l'objet considéré sélectionné dans le rapport de développement durable et les tableaux de l'Index du contenu de la GRI pour s'assurer de leur concordance avec les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable.

Notre indépendance et notre contrôle qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de contrôle qualité 1 *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification*, et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'objet considéré sélectionné d'Air Canada préparé conformément aux critères pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ne donne pas une image fidèle dans tous ses aspects significatifs.



Objet de la déclaration et restriction à l'utilisation de notre rapport

L'information sur l'objet considéré sélectionné a été préparée pour aider la direction et le conseil d'administration d'Air Canada à faire rapport sur les principaux indicateurs de rendement conformément aux critères. Par conséquent, il est possible que cette information ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné exclusivement à l'usage d'Air Canada. Nous n'assumons ni n'acceptons aucune responsabilité ou obligation envers un tiers à l'égard de ce rapport.

PricewaterhouseCoopers S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Vancouver (Colombie-Britannique)
Le 26 juillet 2021